

31 mai 2022

# EVALUATION DU DEPLOIEMENT DU PIC A L'ECHELLE REGIONALE

---

Présentation commission ad hoc PRIC

10 juin 2022



## + Cadre global

---

>> Notre équipe intervient sur 3 régions (donc à noter que d'autres groupements interviennent sur d'autres régions) :

- + Bretagne
- + Normandie
- + Grand-Est

>> Groupement Pluricité, Sauléa et le Céreq

>> Périodes (une mission sur un temps long) :

- + Juin à septembre 2021 : Lancement et cadrage
- + Octobre à décembre 2021 : Caractérisation du contexte régional et analyse de la commande de formation
- + Janvier à octobre 2022 : Investigations bassins et études de cas
- + Octobre à décembre 2022 : Poursuite de l'analyse de la commande de formation et investigations régionales complémentaires
- + Janvier à avril 2023 : Analyses croisées et rapport final

## + Périmètre et objectifs de l'évaluation (1/2)

---

- La présente évaluation vise à **étudier les effets du PIC, dans son ensemble, à l'échelle régionale**. Cela implique de s'intéresser à l'ensemble des volets et dispositifs du PIC tant les appels à projets nationaux que le contenu du Pacte régional.
- Au niveau de la temporalité, il est attendu que le prestataire s'intéresse à l'ensemble des réalisations du PIC **depuis sa phase d'amorçage afin de porter un regard rétrospectif sur les réalisations, jusqu'à la période actuelle (et à venir) marquée par les conséquences de la crise sanitaire et économique – et du Plan de relance** engagé en réponse par le Gouvernement.
- Cette approche devra permettre de mesurer les transformations impulsées par le PIC autour de ses 4 grandes finalités :
  1. **Stimuler l'engagement vers et dans la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi** (et les moins diplômées) notamment dans certaines zones (quartiers prioritaires, zones rurales)
  2. **Améliorer la qualité et l'efficacité pédagogique des formations** en lien avec le cadre fixé par la loi de 2014 et de 2018 portant sur les critères de qualité d'une formation et sur le périmètre d'une action de formation
  3. **Accroître la continuité et la cohérence des parcours de formation**, notamment en articulant mieux formation et accompagnement vers l'emploi
  4. **Répondre aux besoins de compétences des entreprises**

## + Périmètre et objectifs de l'évaluation (2/2)

---

- Finalement, il s'agira au cours de l'évaluation, comme précisé dans le cahier des charges, d'analyser :
  - + les modalités de déploiement des Pactes et leur registre de justification compte tenu du contexte régional et des ambitions du PIC ;
  - + l'identification des changements introduits dans les Pactes et leurs effets tant au niveau institutionnel qu'au niveau des pratiques très concrètes d'accompagnement et de formation observées sur le terrain ;
  - + et les incitations et décisions qui ont permis d'y parvenir, ou au contraire les contraintes qui n'ont pas été levées et les difficultés qui ont pu / peuvent être rencontrées
- ... et ce à chaque temporalité du déploiement des Pactes , incluant ce que la crise sanitaire peut induire comme inflexions.

## + Etape 1. Phase de cadrage

---

m+2

### Etape 1. Lancement et cadrage de la démarche

Réunion de lancement

Analyse documentaire / données PIC

Entretiens de cadrage régionaux

Entretiens de cadrage nationaux

## + Etape 2. Caractérisation du contexte régional et des évolutions de la commande de formation (2017-2020)

m+6

### Etape 2. Caractérisation du contexte régional et des évolutions de la commande de formation (2017-2020)

#### Entretiens d'investigation approfondie du contexte régional et de l'évolution de la commande de formation (2016-2020)

Commission évaluation du CREFOP

Conseil Régional

DR Pôle emploi

Services déconcentrés Etat

Partenaires sociaux

Acteurs de la formation

#### Entretiens auprès de représentants régionaux du monde économique

Fédérations professionnelles / OPCO

Chambre consulaires

Pôle de compétitivité

Observateurs qualifiés du territoire

Travaux d'analyse documentaire et de données sur l'évolution des commandes de formation (2017 -2020)

Rapport intermédiaire 1

Réunion d'étape 2

## + Etape 3. Investigations à l'échelle des bassins d'emploi et réalisation des études de cas

### *Sur 3 bassins d'emploi (par lot)*

m+18

**Etape 3.  
Investigations à  
l'échelle des  
bassins d'emploi  
et réalisation des  
études de cas**

**Entretiens auprès d'acteurs du repérage et de l'orientation vers les actions PIC**

SPE

SPRO

Acteurs de l'action sociale et insertion

Autres acteurs de l'orientation

**Etudes de cas 6 actions de formation**

Analyse documentaire / données  
relatives à chaque action

6 visites sur site (direction,  
responsables pédagogiques,  
formateurs)

30 bénéficiaires

20 employeurs

10 entretiens  
complémentaires

Rédaction de monographies par bassin d'emploi

Rapports intermédiaires 2 et 3

Réunions d'étapes 3 et 4

## + Etape 4. Poursuite de l'analyse de la commande de formation (2021-2022) et investigations régionales de bilan

m+22

### Etape 4. Poursuite de l'analyse de la commande de formation (2021- 2022) et investigations régionales de bilan

Travaux d'analyse documentaire et de données sur l'évolution des commandes de formation (2021 – 2022)

#### Investigations de bilan auprès des acteurs régionaux

Services déconcentrés Etat

Conseil Régional

DR Pôle emploi

Partenaires sociaux

Acteurs de la formation

Chambres consulaires

## + Etape 5. Analyses croisées et rédaction du rapport final

---

m+24

### Etape 5. Analyses croisées et rédaction du rapport final

Première version du rapport final

Réunion d'étape 5

Consolidation du rapport final en aller-  
retour

Réunion finale

Réunion de travail commune à  
tous les prestataires

## + Axe d'analyse – Axe 1

---

Axe 1 – Stimuler l'engagement vers et dans la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi (et les moins diplômées) notamment dans certaines zones (quartiers prioritaires, zones rurales)

## + Axes d'analyse – Axe 2

---

Axe 2 – Accroître la continuité et la cohérence des parcours de formation, notamment en articulant mieux formation et accompagnement vers l'emploi : mise en place de parcours itératifs (articulation de phase formative et de phase d'expérimentation par le travail) ; mise en place de parcours certifiants

## + Axes d'analyse – Axe 3

---

Axe 3 – Améliorer la qualité et l'efficacité pédagogique des formations en lien avec le cadre fixé par la loi de 2014 et de 2018 portant sur les critères de qualité d'une formation et sur le périmètre d'une action de formation

## + Axes d'analyse – Axe 4

---

Axe 4 – Répondre aux besoins de compétences des entreprises et plus rapidement

## + Axes d'analyse – Axe 5

---

Axe 5 – Processus de construction et de déploiement des Pactes régionaux:  
quel apport au regard de la stratégie globale de déploiement du PIC ?